

Discours de l'orateur de la commune de Compiègne, qui vient témoigner de la reconnaissance de cette commune à la Convention pour sa vigilance contre les conspirateurs, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de l'orateur de la commune de Compiègne, qui vient témoigner de la reconnaissance de cette commune à la Convention pour sa vigilance contre les conspirateurs, lors de la séance du 3 germinal an II (23 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 254-255;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20329\\_t1\\_0254\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20329_t1_0254_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

de plaindre le peuple pour le décourager ; ils nous diront que personne ne mérite plus notre confiance que la liberté ne peut s'affermir, que partout nous sommes trahis et vendus, et qu'on ne sait plus à qui se fier. Nous répondrons à de tels monstres, que nous avons jurés d'être libres, et que nous tiendrons nos serments, et qu'en dépit des traîtres, nous serons Républicains, ou nous périrons tous.

Restez, représentants, restez à votre poste, continuez de lancer la foudre sur les conspirateurs, vous avez toute notre confiance, oui toute notre confiance et vous la méritez.

Que les despotes commettent tous les crimes, que les intrigants s'agitent, ils n'en tireront que la honte et l'échafaud, et la Convention nationale sera comme un rocher au milieu d'une mer orageuse où viendront se briser les flots écumants de la rage despotique, intrigante et conspiratrice (1).

d

L'ORATEUR de la 29<sup>e</sup> division de gendarmerie à cheval. Citoyens,

Un grand orage s'étoit formé et sembloit menacer la tranquillité et la sécurité républicaines.

Votre surveillance à sçu l'enchaîner et, ainsi que tout le peuple français, nous attendons sa dissolution par l'effusion du sang des traîtres et des conjurés.

La gendarmerie du 10 août et du 31 may étoit peut-être elle-même menacée, car elle n'a pas sçu se mériter la bienveillance des Chevaliers du Poignard ; mais toujours ferme et active, toujours commandée par les chefs qui ont obtenu sa confiance par leur conduite et leurs vertus républicaines, elle vous donne l'assurance de ne vivre et mourir que pour le salut de la République.

Malheur aux traîtres qui oseroient tenter sa désunion ou sa perte ! Malheur à ceux qui oseroient attenter à la Représentation nationale !

Nous le jurons de nouveau, Citoyens, ce ne sera que sur nos cadavres que les monstres pouvaient espérer à une contre-révolution.

Notre serment est celui de tous les Républicains.

Tant que nous vivrons, la France sera toujours libre (2).

e

L'ORATEUR de la commune de Vincennes. Représentants du peuple,

Des ennemis d'une trempe nouvelle ourdissoient dans l'ombre et sous le manteau d'un patriotisme brûlant, le plus affreux complot. D'une main, ils caressaient les passions du peuple et

(1) C 298, pl. 1033, p. 9.

(2) C 299, pl. 1046, p. 30. Signé : « HESMART (1<sup>er</sup> chef d'escadron), CAMUS, DALLOYAU, MICHEL, VIRON, CHAVONNES, LECOCQ, AURICANY, PERDRIEL, ROUSIGNOL, GAILLARD, PODEVIN, ROUCAMPS, SUZAN (lieut.), LINGNEUX, DARGENT, QUILAIN (secrét. greffier), FONTAINE (lieut.), ROHÉE (lieut.), ROSSIGNOLA (maître des logis), MORIN, CHOISAISSI, LOSSINOTTE, RENAUD, BERTHE, PARENT, CONSTANT, BOURQUE, NINOVE, CHATEAU, DRÔLE, DEBLIN, DUPONT, F. MASSON, WAGNIÈRE, ROZIÉ, MONROY, MOTTY, LOLLIER, PAINTEUR, PRUNIER (cap<sup>no</sup>), BOURGEOIS (brigadier) ».

de l'autre, ils forgeoient des fers pour l'enchaîner, par un étrange abus d'une confiance usurpée, ces nouveaux conspirateurs tentoient une contre-révolution pour en diriger à leur profit, les mouvements convulsifs et nous redonner un maître ; mais le génie de la liberté qui veille sur les destinées de la France devoit écarter l'abyme que ces monstres creusoient sous nos pas ; aussi votre surveillance a déjoué les manœuvres des traîtres, votre énergie a déconcerté les projets liberticides.

Continuez, braves Montagnards vos utiles et sublimes travaux, la France a remis en vos mains ses foudres vengeresses, frappez sans distinction, comme sans pitié tous les coupables, que leur tête tombe avec le masque qui couvroit tant de perfidie et de scélératesse.

La commune de Vincennes vient toute entière applaudir aux sages, aux salutaires et vigoureuses mesures que vous avez prises ; elle vous invite au nom du bien public de rester au poste honorable où le peuple vous a placé jusqu'à ce que la République soit assise sur des bases immuables.

Nous renouvelons le serment d'être fidèles à la cause de la Liberté et de l'Égalité. Nous jurons haine implacable aux tyrans sous quelque forme qu'ils se présentent, dévouement, reconnaissance et protection sans borne à la Convention nationale qui a encore une fois sauvé la chose publique (1).

f

L'ORATEUR de la commune de Compiègne. Législateurs,

L'hydre du royalisme a donc encore une tête ! il la tenoit cachée dans le borbier fangeux des conjurations, il devoit la lever au signal donné par les coassements des crapauds qui du fonds du Marais avoient essayé de franchir la Montagne...

Mais le Comité de salut public veillait ; son œil perçant a découvert le mouvement de ce monstre infernal, il a bandé son arc, la flèche va partir, le monstre sera terrassé.

Grâces vous soient rendues, Citoyens représentants, la République encore sera sauvée ! Pitt et Cobourg vont ronger le frein du désespoir ; en vain, ils voudront cacher leur honte sous de nouvelles horreurs, la Convention nationale saura la découvrir et la livrer à l'exécution universelle.

Déjà la Société populaire de notre commune a manifesté son opinion dans son adresse du 29 de ce mois ; déjà, elle a applaudi à l'énergie de ses représentants ; déjà elle sourit en voyant la massue nationale se lever pour retomber sur les têtes coupables. Nous joignons nos vœux aux siens, nous en formons un faisceau dont l'union qui règne dans notre commune garantit la solidité.

Restez à votre poste, Législateurs, veillez au salut de la Patrie, les destinées de la République sont entre vos mains, n'est-ce pas le garant de notre bonheur ?

(1) C 298, pl. 1033, p. 10. Signé : « F.L. VIENOT (maire), SAVARD, LAFOURNIÈRE, N. DUPONG, C. BUIRET, HALLER, BINAUDET, VIENOT, MUSSILLY, M.C. ANDELLE, DELPLACE (agent nat.), TISSERANT (secrét.) ».

Et toi, Montagne sainte, ne crains rien, le vent a soufflé, la mer s'est agitée, la tempête s'est déclarée, mais les flots sont venus s'amortir au pied du rocher (1).

g

L'ORATEUR de la commune de Fontenay-sous-Bois. Représentans.

La municipalité, la Société populaire, le Comité de surveillance de la commune de Fontenay-sous-Bois, viennent vous féliciter de vos glorieux travaux ; que votre énergie ne se repose que quand le crime aura été banni d'un sol que la vertu seule doit habiter, et que lorsque nous n'aurons plus de tyrans à combattre ; que du sommet de la sainte Montagne partent les foudres qui doivent écraser tous les tyrans et tous les ennemis de la République sans aucune distinction ni aucuns caractères qu'ils prennent. Frappez tous les ennemis de la République, ils sont ceux du genre humain, ils doivent tous périr. Nous vous offrons nos bras pour frapper tous les traîtres, nous jurons tous que nous défendrons la représentation nationale, et que nous ne souffrirons pas qu'il y soit porté la moindre atteinte, dussions nous tous mourir en la défendant.

Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne (2).

h

L'ORATEUR de la Sté popul. de Soissons. Citoyens représentans,

L'hydre de la conspiration vient de montrer encore une de ses têtes hideuses et criminelles : teinte du sang des Patriotes, elle devoit être le signe de ralliement des féroces royalistes. Le fédéralisme déguisé, le perfide modérantisme, armés du poignard de la trahison vouloient égorgger les plus zélés défenseurs de la liberté et de l'égalité. Ah quelle exécration ! qu'on ! c'étoit vous qu'ils vouloient immoler les premiers à la vengeance de l'ennemi du genre humain ! c'est aux ordres de l'infâme Pitt qu'ils obéissoient, c'est sous le fer liberticide de ses bourreaux que seroient tombés les jacobins, nos frères ! C'est sur nos cadavres sanglants que la race proscrie et abhorrée des Bourbons se seroit frayé une route nouvelle à la tyrannie ! Ah ! les scélérats ! il faut que leurs têtes tombent : il faut que le tribunal révolutionnaire nous fasse prompt justice de tous leurs complices.

(1) C 298, pl. 1033, p. 12, et C 299, pl. 1048, p. 14. Signé : « BERTRAND (agent nat. du district), ALIX, BERTIN, QUINQUET (présid.), NORMANT, LEROUX, THIRIA, LAMBIN, CARBOR, SIVÉ MOUER (vice-présid. du district), BOULÉE, TRÉZEL, ROGÉE, MONNIER, LECLERC (présid. du C. révol.), DESMARET (secrét.), OMEK, BLIER, BAILLET, BOURGEOIS, REQUAND, DUCREZ, LECLERC, LEBRETON, J.F. DESMAREZ (du C. révol.), COURTOIS, MILLET, SHUDIT (?), BICHERON, BONFELD, CARDON, HERBET, BERMOND, THIBAUX (secrét. adjt de la municipalité), GUIRETTE, LEBRUN (secrét. gai), LAY, REY, DESMONEINS, GIRAUD, DABEL fils cadet, SULLIER (maire), FÉRAUD (commis<sup>es</sup> des guerres) ».

(2) C 299, pl. 1046, p. 31.

Tel est, Représentans, le vœu de la Société populaire et montagnarde de Soissons. Elle vient de jurer, au milieu des cris mille fois répétés de Vive la Montagne, une haine nouvelle aux rois, aux conspirateurs et à tous les factieux. Inébranlables dans ses principes républicains et révolutionnaires, elle ne souffrira jamais que des séditieux lui fassent jeter un voile hypocrite et perfide sur les droits sacrés de l'homme ; elle félicite les comités de Salut public et de Sûreté générale de leurs immenses et salutaires travaux ; enfin, elle vous réitère l'invitation de rester à votre poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé (1).

i

L'ORATEUR de la Sté popul. des Tuileries. Citoyens représentans,

Vous avez déjoué encore une fois les manœuvres perfides des ennemis de la patrie. Votre active surveillance a su prévenir l'horrible projet qu'avaient formé les traîtres de relever le trône sur les débris de la liberté. Aussi la Société populaire des Tuileries, également pénétrée et d'indignation contre les conspirateurs et de reconnaissance envers les sauveurs de la République, vient aujourd'hui renouveler dans votre sein le serment de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour maintenir et défendre la représentation nationale. Elle vous présente en même temps un cavalier jacobin et père de famille qu'elle a choisi parmi ses membres. Armé et équipé pour voler sur le champ à la défense des frontières ; fort du patriotisme brûlant qui a toujours animé la Société, il mourra plutôt que de composer avec la tyrannie et tandis qu'il combattra les ennemis du dehors, nous combattrons avec vous tous ceux qui, dans l'intérieur, tenteraient de renverser l'édifice de la félicité publique. Poursuivez, législateurs, votre glorieuse carrière : investis de la confiance entière du peuple, demeurez fermes à votre poste et en dépit des intrigans et des conspirateurs, notre cri de ralliement sera toujours Vive la Convention, Vive la Montagne, Vive les comités de Saluts public et de Sûreté générale qui ont si bien mérité de la patrie en dévoilant la plus odieuse et la plus criminelle conjuration (2) (Applaudi.)

j

L'ORATEUR de la Sté popul. des Amis des lois révol<sup>tes</sup>, séante dans la Sect<sup>e</sup> de la Fontaine de Grenelle. Législateurs,

Nos volontaires combattent l'ennemi, et vous combattez les factions. Le perfide Anglais, et le féroce Autrichien arroseront de leur sang l'arbre de la Liberté et vous le ferez fleurir en versant celui de vos membres impurs. — Servir la Patrie et se vaincre soi-même, voilà, Représentans, le triomphe de la Probité.

(1) C. 299, pl. 1046, p. 32. Lettre datée du 28 vent. et signée : RINGARD (présid.), ROMAGNY (secrét.), BILHAUT, PAGÈS. Mention dans J. Sablier, n° 1216 ; C. univ., 5 germ.

(2) C 299, pl. 1046, p. 33. Signé : « CHARPENTIER (v.-présid.), LANCRAY (secrét.), TINTERAY (secrét.) ». Mention dans C. univ., 5 germ. ; Mon., XX, 35 ; Débats, n° 550, p. 39 ; J. Sablier, n° 216.